

# Grande randonnée au coeur du massif de Coquibus



Visorando



Randonnée n°285443

Une randonnée proposée par Bernard D2.

Cette longue randonnée permet de faire un tour assez complet du magnifique massif de Coquibus : platières à bruyères et trous d'eau, bois de feuillus, rochers, points de vue, aménagements de l'aqueduc de la Vanne (marches en grès)...

<b>Durée :</b>	6h15	<b>Difficulté :</b>	Difficile
<b>Distance :</b>	19.66km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	215m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	206m	<b>Région :</b>	Forêt de Fontainebleau
<b>Point haut :</b>	135m	<b>Commune :</b>	Arbonne-la-Forêt (77630)
<b>Point bas :</b>	75m		

## Description

**(D/A)** Du parking de la Feuillardière, rejoindre la route D409 et la suivre à gauche (direction Milly) sur 150m environ. Trouver alors un chemin à droite qui entre dans la forêt et longe la D409. Croiser le large Chemin de la Passée aux Moutons et continuer à l'Ouest. Passer à proximité de la Maison Forestière de la Vendée, continuer tout droit et rejoindre les abords de la route.

**(1)** Prendre à droite (Ouest-Nord-Ouest) la large coulée de l'Aqueduc de la Vanne. Le chemin, très large au départ, se rétrécit ensuite. Il longe une des crêtes de Coquibus (beaux rochers sur la droite). Croiser la Route des Cent Marches. Laisser ensuite un départ de chemin sur la gauche. Le chemin s'élargit de nouveau et serpente sur une sorte de banquette entre la crête et la vallée. Il tourne vers le Sud pour quitter la Vanne et redescendre vers la départementale (dans ce virage, ignorer la sente qui part un peu à droite)

**(2)** Avant la route départementale, prendre le chemin qui se présente à droite (Chemin de Rumont) et longer l'ancien hôtel du Coquibus situé côté gauche. Après l'hôtel, à une intersection, continuer tout droit.

**(3)** Au carrefour, prendre à droite le Chemin de la Boulignière. Après l'ambiance humide du chemin précédent, ce chemin fait de nouveau pénétrer dans l'ambiance bleusarde (sable, bouleaux, bruyères). Négliger une sente à gauche, et rejoindre le Chemin du Nid d'aigle.

**(4)** Tourner à droite dans le Chemin du Nid d'Aigle qui monte sur le plateau. Au sommet, prendre le chemin immédiatement à droite. Il conduit à une maison isolée et, quelques mètres plus loin, à un magnifique point de vue.

**(5)** Au point de vue, repérer une sente (non figurée sur la carte) qui part à gauche (en se plaçant face au point de vue, quelques marques Rouges au départ). Suivre cette sente qui s'oriente rapidement au Nord-Est, en négligeant les sentes à droite et à gauche. Rejoindre ainsi le chemin des cent Marches.

**(6)** Prendre à droite et descendre les marches. Poursuivre le chemin sur le plat et ignorer les chemins à droite ou à gauche jusqu'à rencontrer une barrière signalant un zone protégée et sensible à l'érosion.

**(7)** À cette barrière, prendre le chemin à gauche. En serpentant, remonter une petite vallée qui va conduire au sommet du Rocher des Voleurs. On arrive à un croisement (Carrefour des 4 Héros), continuer à monter sur la

## Points de passages

- D/A Parking de la Feuillardière**  
N 48.401625° / E 2.547099° - alt. 82m - km 0
- 1 Aqueduc de la Vanne**  
N 48.404119° / E 2.535858° - alt. 100m - km 0.98
- 2 Chemin de Rumont**  
N 48.406159° / E 2.518418° - alt. 76m - km 2.52
- 3 Chemin de Rumont x Chemin de la Boulignière**  
N 48.409425° / E 2.503595° - alt. 83m - km 3.71
- 4 Chemin du Nid d'Aigle**  
N 48.414446° / E 2.500224° - alt. 97m - km 4.38
- 5 Point de vue du Nid d'Aigle**  
N 48.411897° / E 2.505565° - alt. 124m - km 5.4
- 6 Chemin des Cent Marches**  
N 48.413418° / E 2.509213° - alt. 121m - km 5.76
- 7 Barrière "Zone sensible"**  
N 48.409812° / E 2.521445° - alt. 85m - km 6.83
- 8 Point de vue du Rocher aux Voleurs**  
N 48.413006° / E 2.521315° - alt. 115m - km 7.34
- 9 Carrefour après la barrière**  
N 48.41402° / E 2.521412° - alt. 119m - km 7.45
- 10 Chemin (du parc aux Ours?)**  
N 48.412396° / E 2.516928° - alt. 94m - km 7.89
- 11 Carrefour d'accès à la Ferme de Coquibus**  
N 48.417452° / E 2.501917° - alt. 130m - km 9.35
- 12 Chemin de Milly**  
N 48.416299° / E 2.482316° - alt. 85m - km 11.08
- 13 Jonction avec le GR11**  
N 48.420257° / E 2.491918° - alt. 117m - km 12.37
- 14 Chemin de Courances**  
N 48.421976° / E 2.492868° - alt. 93m - km 12.67
- 15 Ferme de Coquibus**  
N 48.418535° / E 2.502045° - alt. 130m - km 13.57

gauche, et rejoindre (100m plus loin) un point de vue.

**(8)** Le chemin continue à droite du point de vue (Nord) et s'engage brièvement sur une platière spectaculaire.

**(9)** Après la barrière (identique à la précédente) prendre le chemin qui redescend à gauche (Ouest).

**(10)** Quasiment au bas de la descente, prendre un chemin qui part à droite (Chemin du Parc aux Bœufs), et qui remonte sur la platière (peu avant la fin de la montée, beau point de vue à droite). En haut de la montée, poursuivre le chemin, qui s'élargit. Un peu plus loin, la pancarte indiquant le nom du chemin pourrait laisser penser qu'il faut continuer par la sente en face (non reportée sur la carte). Il n'en est rien : le chemin (large à cet endroit) se poursuit à droite et rejoint le large chemin de Coquibus à la cote 126. Suivre ce chemin sur la gauche (Ouest), en ignorant tous les chemins perpendiculaires, jusqu'à la ferme de Coquibus.

**(11)** Au carrefour, continuer à l'Ouest sur une centaine de mètres puis tourner à gauche (Sud-Ouest) avec le GR®. Passer au pied d'un pylône de guet et oblique à l'Ouest (Chemin des Grands Longs Vaux). En cours de route, nouveau point de vue sur la gauche.

**(12)** À la barrière, prendre à droite le Chemin de Milly. Après environ 400m (après le parking et une nouvelle barrière), prendre le chemin de gauche. À la fourche qui suit, prendre le chemin de droite et s'engager dans une petite gorge sauvage. Remonter sur une platière assez étroite. Suivre alors une trace qui se dirige à l'Est entre les bruyères et les mares d'eau. Elle se dirige peu ou prou vers la gauche d'un bosquet que l'on voit devant soi. On rencontre alors le GR®11 qui monte de la vallée.

**(13)** Suivre le GR® sur la gauche (Nord) au milieu de la végétation de la platière (ici, le balisage peut être au sol). Le GR® serpente pour redescendre de la platière.

**(14)** En bas, prendre à droite (Est) le chemin gravillonné (Chemin de Courances) et remonter. Contourner la Mare de Coquibus par la droite rejoindre à nouveau la ferme (mais de l'autre côté).

**(15)** Au carrefour à l'aplomb de la ferme, prendre le GR®11 à gauche (il va nous ramener progressivement tout près du point de départ). Rectiligne, il traverse une zone de feuillus, tourne à droite puis à gauche et redescend de la platière (nouvelles marches). Arriver sur les arcades de l'aqueduc, bien visibles.

**(16)** Prendre alors à droite le Chemin de la Roche qui Tourne. Suivre le GR® Est-Sud-Est en ignorant quelques départs sur les côtés. Au croisement avec le Chemin des Côtes de Courances, faire un droite-gauche et continuer sur le Chemin de la Roche qui Tourne.

**(17)** Au Carrefour du Montrouget, tourner à droite dans le Chemin de Coquibus.

**(18)** Dans la montée, le GR® tourne à gauche et monte rapidement sur la platière. Il poursuit alors une crête dont la fin est accidentée. Une partie de ce secteur a brûlé il y a 5 ou 6 ans (donc les vues sont assez dégagées) mais des genêts assez denses ont envahi le chemin par endroit. Là où la végétation s'éclaircit, rester sur la crête (direction Est) en négligeant une sente évidente qui redescend au Sud. Se frayer un chemin dans les genêts parmi les rochers. Bien suivre le balisage qui, par endroits, est au sol et en partie caché par la végétation. Après un dernier "sommets" le GR® redescend et atteint le large Chemin de la Passée aux Moutons. Tourner alors à droite dans le large chemin et continuer à descendre doucement.

**(19)** Quitter le GR® quand il vire à gauche dans le Chemin de Milly à Arbonne et continuer tout droit. Au croisement suivant, prendre à gauche le Chemin de l'Auvergne. Laisser un chemin qui arrive par la gauche et obliquer à droite.

**(20)** Au croisement, prendre à droite le Chemin de la Mare de l'Auvergne. Le chemin se poursuit par une sente (partiellement marquée sur la carte) qui monte sur une butte (dont on laisse le sommet légèrement à gauche) et qui redescend de l'autre côté vers notre chemin de départ. Prendre à gauche puis encore à gauche le long de la D409 pour revenir au parking(D/A).

- 16 Jonction GR/Aqueduc**  
N 48.422559° / E 2.50653° - alt. 96m - km 14.3
- 17 Carrefour du Petit Montrouget**  
N 48.418251° / E 2.530781° - alt. 80m - km 16.26
- 18 le GR quitte la route du Coquibus**  
N 48.416541° / E 2.52827° - alt. 109m - km 16.56
- 19 Quitter le GR**  
N 48.407385° / E 2.540667° - alt. 77m - km 18.25
- 20 Chemin de la Mare de l'Auvergne**  
N 48.405034° / E 2.548855° - alt. 80m - km 19.05
- D/A Parking de la Feuillardière**  
N 48.40163° / E 2.546993° - alt. 82m - km 19.66

## Informations pratiques

Parking sur la D409, à gauche si l'on vient d'Arbonne: grand parking après le franchissement de l'Autoroute.

Après des pluies abondantes (comme celles du printemps 2016), cette platière est extrêmement humide, être vigilant si l'on s'éloigne du chemin, il peut y avoir des trous d'eau relativement profonds.

Hors itinéraire :

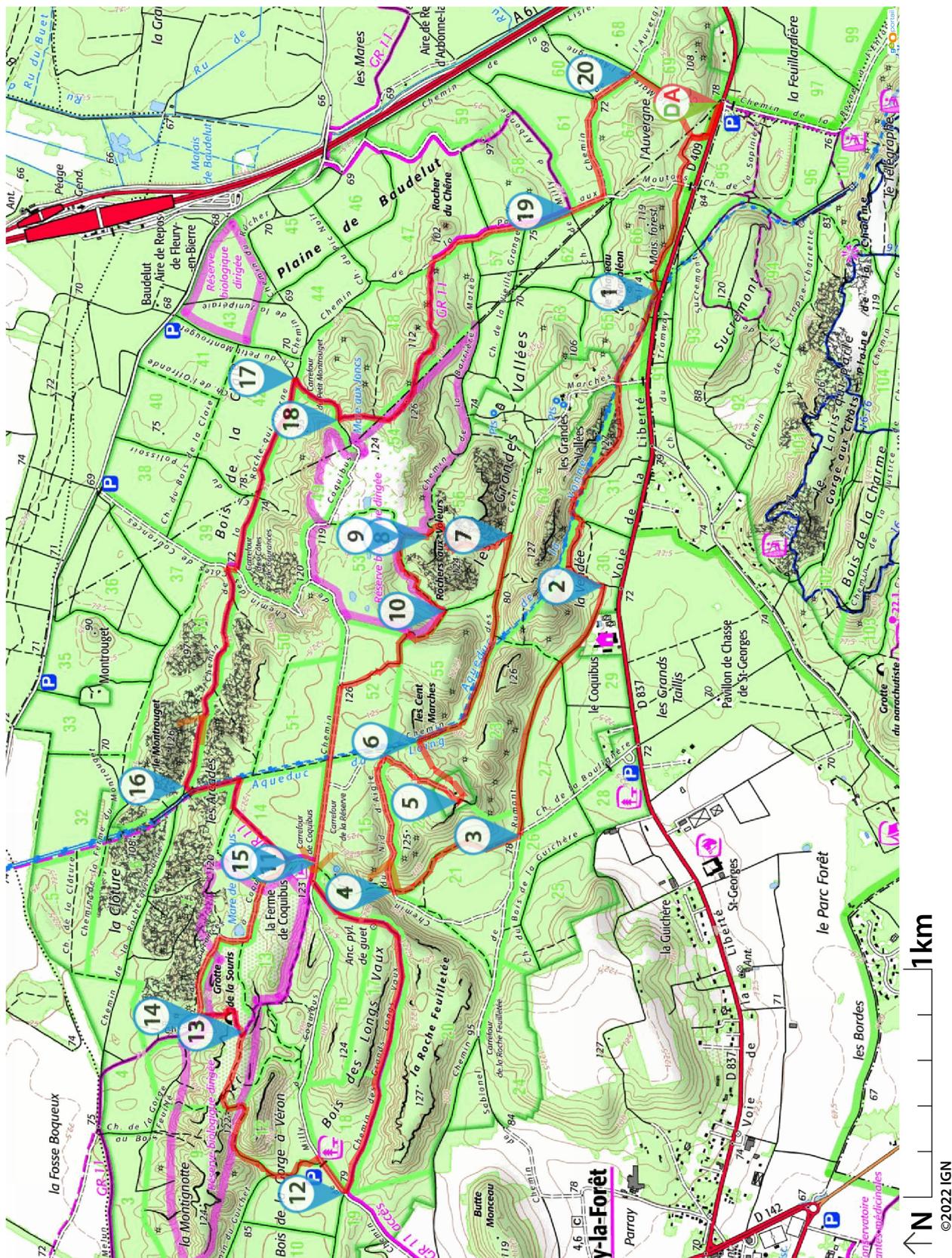
En **(16)**, à gauche, on peut monter au sommet du Montrouget, point de vue et gravures XIXème sur les rochers. Le mieux est de monter à l'aplomb de la marque GR® que l'on trouve 200 ou 300m après le croisement avec l'aqueduc.

## A proximité

Le massif de Coquibus est très fragmenté. Il recèle des paysages très variés, ainsi qu'une platière très sauvage qui en constitue l'épine dorsale.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-grande-randonnee-au-coeur-du-massif-de-c/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**